



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA CATÉGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis A2 permet de conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

⊗ PUBLIC VISÉ

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE A2

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie A2.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
- Être âgé de 18 ans.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins de l'élève l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant un volume de formation prévisionnel.

Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).

⊗ LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE

Circuit Carole RD 40, 93290 TREMBLAY EN FRANCE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER MENTION 2 ROUES et/ou du Titre Professionnel ECSR et du CCS 2 roues et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Ordinateur, outils pédagogiques (fiche de suivi, livret d'apprentissage), 36 motocyclettes pour la catégorie A2, vestiaire, salles de cours, prêt de vêtement de pluie.

⊗ RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

AHMED AZZIZI

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

- Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
- 1 examen blanc en fin de formation.



⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen.

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable obligatoire permettant de définir un volume de formation. Cette évaluation est réalisée sur la piste 2 roues avec l'enseignant.
À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum en pratique est signé sauf si vous possédez la catégorie A1, dans ce cas le volume minimum de formation pratique est de 15 heures.
2. Formation théorique (Code Moto)
 - Cours thématiques sur internet et Tests d'évaluation en présentiel et sur internet portant sur 9 thèmes de l'Épreuve Théorique Moto.
3. Formation pratique
 - 4 compétences générales sont enseignées dont 1 compétence sur air fermée à la circulation.
 - Durant la formation et à l'issue de la formation pratique l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève.
4. Présentation aux épreuves du Code Moto et pratique dès l'acquisition des compétences.

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

Les cours et séries portent sur 9 thèmes :

- | | |
|---|---|
| - Le conducteur ; | - Les éléments mécaniques liés à la sécurité ; |
| - Les dispositions légales en matière de circulation routière ; | - Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ; |
| - La route ; | - Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ; |
| - Les autres usagers de la route ; | - Les premiers secours. |
| - La réglementation générale ; | |

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles de conduite en motocyclette.
- Comprendre pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier des risques en fonction de la situation.



FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT AUX ÉPREUVES PRATIQUES

Compétences générales	Sous-Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Être en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation avec un	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger,



ZEBRA MOTO ECOLE

www.zebra.fr
info@zebra.fr

<i>enseignant de la conduite diplômé.</i>	<i>alerter, secourir</i> - <i>Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</i> - <i>Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</i> - <i>Pratiquer l'éco-conduite</i>
---	--

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures ; Risques ; Influences de l'environnement et de son mode de vie/ pressions sociétales

ZEBRA BEAUMARCHAIS – Siège Social
70 BD BEAUMARCHAIS 75011 PARIS
01 48 02 90 10
paris11@zebra.fr
Agrément : E 23 075 0002 0
Siret : 35009405800061

ZEBRA CHAMPIONNET
221 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS
01 42 28 51 50
paris18@zebra.fr
Agrément : E 23 075 00040
Siret : 35009405800038

ZEBRA CIRCUIT CAROLE
CD 40 ZI PARIS NORD II 93290 TREMBLAY EN FRANCE
01 48 02 90 10
info@zebra.fr
Agrément : E 23 094 058
Siret : 35009405800053

N° d'activité professionnelle : 11931025993